

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
N°02-2021

Maisons Familiales Rurales

Augmentation du point en Maisons Familiales Rurales

La CFDT demandait 1,5 % d'augmentation des salaires au regard de l'investissement fort des salariés depuis plusieurs mois.

Les salariés de MFR font partie de cette 2^e ligne méritante qui a répondu présent depuis le début de la crise de la Covid.

Dans un premier temps, la délégation employeur proposait 0,9 %. Chacun a fait un pas pour finalement trouver un consensus à 7,69 € (+0,8%) en janvier et 7,75 € (+0,8%) en juillet, ce qui porte l'augmentation globale de la valeur du point à 1,2% pour l'année. Il s'agit là d'un effort pour la centaine de MFR en difficulté mais aussi un minimum face au travail réalisé.

Au-delà de ce minimum, en décembre, plusieurs MFR ont décidé d'attribuer des primes, chèque du type Kadoc ou chèque vacances, pour remercier les salariés en cette période difficile.

Fait à Paris, le 2 février 2021

Contacts :

Fabrice CHEVAUCHERIE, Secrétaire fédéral : 06.37.28.83.18
Presse : 06.89.04.25.27